

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1069

présenté par
M. Sommer, rapporteur thématique et M. Lescure, rapporteur
à l'amendement n° 545 de M. Acquaviva

ARTICLE 13 BIS F

A la dernière phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« remise »,

insérer les mots :

« au Parlement et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.